

**MAIRIE DE LE SOULIE**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2017**

---

Présents : VISTE D. NEGRE R. VAILHE Ch. CROS M.J. BELLAY D. ROUANET B. VOLFINGER L.

Absents: ROUDIER M (donne pouvoir à NEGRE R) RAISSAC J (donne pouvoir à VAILHE Ch) PARA JP

Secrétaire de Séance : BELLAY D.

1 ) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 20 janvier 2017

Vote : 9 pour

2) Compte de Gestion 2016

Vote : 9 pour

3) Vote du Compte administratif 2016 (M le Maire est sorti et n'a pas participé au vote)

- Compte administratif principal :

Section fonctionnement, résultat excédentaire : 64 693,30

Section investissement, résultat excédentaire : 115 655,04

Résultat de clôture 2016 excédentaire

    Fonctionnement : 296 232,01

    Investissement : 82 356,74

Reste à réaliser investissement :

Dépenses : 93 833,00

Recettes : 21 441,00

Affectation des résultats 2016 :

Excédent d'investissement : 82 356,74

Excédent de fonctionnement : 296 232,01

Vote : 8 pour

-Compte administratif eau et assainissement :

Section fonctionnement, résultat excédentaire : 2 658,03

Section investissement, résultat déficitaire :- 17 389,62

Résultat de clôture 2016 excédentaire

    -Fonctionnement : 5 092,06

    -Investissement : 5969,14

Reste à réaliser investissement :

Dépenses : 109 000,00

Recettes : 66 786,00

Besoin net de la section d'investissement estimé à 36 244,86

Affectation des résultats 2016

Excédent d'investissement : 5 969,14

Excédent de fonctionnement : 5 092,06

Vote : 8 pour

-Compte administratif CCAS

Déficit : - 21,41

Résultat de clôture 2016 : 4 462,36

Affectation du résultat 2016 : 4 462,36

Vote : 3 pour

4) : information : une demande de classement de la Commune en catastrophe naturelle a été faite

5) Marché de travaux mise en sécurité du bourg : vote reporté au prochain Conseil (le cabinet n'a pas eu le temps de vérifier les offres)

6) Transfert de compétences à la Communauté de Communes : les transferts n'ont pas encore été votés au Conseil Communautaire.

Représentation aux différentes commissions :

CLECT : D. Viste

Voirie, Déchets et électrification : R. Negre et Ch. Vailhé

Vote : 9pour

7) Bilan de mi-mandat

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 1<sup>er</sup> mars 2017.  
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du  
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 1<sup>er</sup> mars 2017

**Le MAIRE**  
**Dominique VISTE**